



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Montreuil, le 1^{er} septembre 2017

Objet : Préavis de grève pour la journée du 12 septembre 2017

Monsieur le ministre,

Au plan interprofessionnel, plusieurs organisations syndicales dont la CGT appellent les salariés à faire de la journée du 12 septembre un temps fort de mobilisation.

Au cœur de cette action, il y a évidemment notre ferme opposition aux ordonnances qui, à nos yeux, n'ont d'autres visées que de réduire les droits des travailleurs et de mettre à mal des pans entiers du Code du Travail.

Nous avons contesté et combattu - et contestons encore la loi dite EL KHOMRI de la précédente mandature. Nous nous opposons en toute logique à des projets de textes qui vont encore plus loin dans la régression.

Ce d'autant plus que, les agents de la Fonction publique, déjà au centre de multiples mesures toutes plus nocives les unes que les autres, ne pourront qu'être impactés par diverses dispositions si celles-ci venaient à être mises en œuvre dans le secteur privé.

C'est pour ces raisons que l'UFSE-CGT appelle les agents à s'emparer massivement de la journée du 12 septembre 2017 en cessant le travail et en manifestant.

En conséquence, le présent courrier vaut préavis de grève pour le mardi 12 septembre, ainsi que pour les nuitées en aval et en amont de cette journée, pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique d'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON